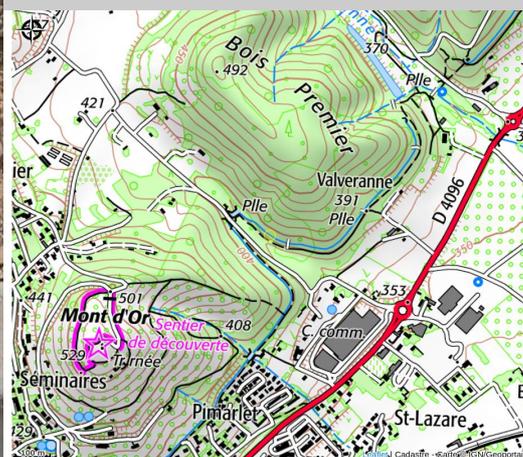


## Canal de Manosque

Manosque



Crédit photo : Canal de Manosque (OTC DLVA)

*La loi du 07 juillet 1881 a déclaré d'utilité publique la construction du canal de Manosque. L'acquisition des terrains et les travaux ont été exécutés par l'Etat entre 1881 et 1926 sollicité par Oswald Bouteille.*

### Infos pratiques

Categorie : Site de visite

Type : Site culturel



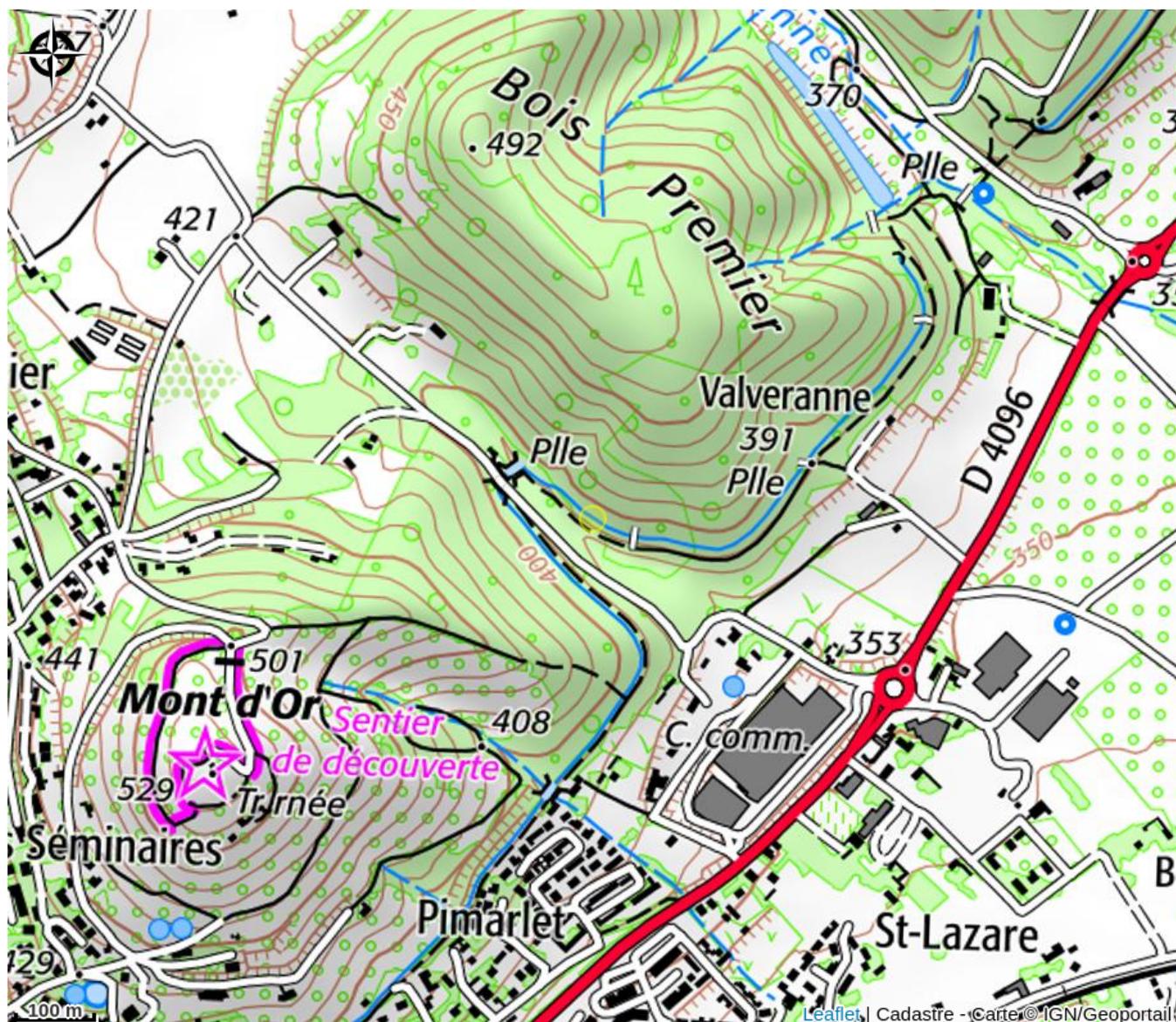
# Description

Le canal de Manosque a été remis définitivement à l'ASCM en 1926.

L'Association Syndicale du Canal de Manosque (ASCM) créée par le décret du 08 décembre 1892, établissement public local, a pour mission d'exploiter, d'entretenir et de moderniser les ouvrages de desserte en eau brute, dont elle a la charge. Des ouvrages qui se composent d'un canal maître de 53 km, allant du barrage de l'Escale à Châteaux-Arnoux, au ravin de Corbières, ainsi que de 179 km d'un réseau secondaire de rigoles également appelées filioles. Ainsi les membres, propriétaires de parcelles engagées en son sein, peuvent être desservis en eau brute, s'ils procèdent au raccordement au réseau, pour notamment l'arrosage des jardins d'agrément, des jardins potagers ou des cultures. L'ASCM délivre également, à travers son canal principal, de l'eau brute à d'autres structures, au niveau des points de prélèvements de leurs propres réseaux, telles que :

- L'usine ARKEMA Saint-Auban pour l'incendie
- La Ville de Peyruis pour l'incendie et l'alimentation en eau brute de 215 foyers peyruisiens
- L'Association Syndicale Autorisée des Iles de la Palun et des Iscles de la Durance pour l'alimentation de la nappe de Durance,
- La Société du Canal de Provence pour l'alimentation en eau brute de ses propres clients.

# Situation géographique



# Toutes les infos pratiques

## Informations pratiques

### Ouverture:

Du 01/01 au 31/12, tous les jours.

Accès privé.

### Tarifs:

Accès privé.

*Fiche mise à jour par Office de Tourisme et des Congrès du Pays de Manosque le 27/02/2025*

## Contact

04100 Manosque

Tél. 04 92 74 39 34

[info@canaldemanosque.com](mailto:info@canaldemanosque.com)

<https://www.canaldemanosque.com/>